

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 30

Artikel: Chez les Belles-Perdrix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE PÊCHEUR A LA LIGNE.

UN passionné et un taciturne. Un paisible et un colérique; capable de toutes les tranquillités et de toutes les tempêtes. Leur complexe caractère se refusant à l'analyse. En un mot : personnage peu ordinaire sous son apparente banalité.

J'entends par « pêcheur à la ligne » non pas le pêcheur occasionnel qui va, de temps à autre, se percher sur un bloc au bord du lac, ou sur le mur du quai d'Ouchy pour attraper une friture et la manger en famille; non ce n'est pas là le pêcheur à la ligne passionnel. Celui-là va à la pêche, pour la pêche elle-même, pour la jouissance qu'il éprouve à suivre sur l'eau la danse significative du bouchon de liège, pour la volupté qu'il ressent à la petite secousse qu'imprime à son fil le poisson qui mord au hameçon. Certes, il s'égayait à la vue d'une prise abondante, mais cette gaieté est secondaire. J'ai même connu deux forcenés pêcheurs qui ne mangeaient jamais de poissons. Leur pêche achevée, ils vous l'abandonnaient sans peine, mais si, « pendant l'action » vous aviez par inadvertance, troublé l'eau ou fait quelque bruit intempestif, mes généreux gaillards eussent été capables de vous ficher à l'eau, très proprement.

Jadis, on représentait volontiers, dans les journaux satiriques illustrés, le type du pêcheur à la ligne sous les traits de M. Prudhomme. Tout le monde connaît cette création géniale du dessinateur Henri Monnier. Il a sa place dans notre souvenir, avec ses cheveux rares à la Titus, son ventre important, son nez majestueux et sa voix carverneuse. « Attaché au Roi et à la gendarmerie royale », prêt à proclamer son attachement « juste sous la hache révolutionnaire », la voix qui pleure, lorsqu'il parle de sa « belle patrie », se déclarant, cependant, le fils de la Révolution « dont il réprovoque les excès », persuadé que tous les hommes sont égaux et qu'il n'y a « de véritable distinction que la différence qui peut exister entre eux », humanitaire avec affectation, sans cesse occupé de l'espoir d'être enfin, non pas *quelqu'un*, mais *quelque chose*; attendant, toujours une occasion de se distinguer, qui ne se présente jamais, M. Joseph Prudhomme est de tous les temps et de tous les pays.

Sa bonhomie — disons sa naïveté — ses manières inoffensives, sa gloriole, tout cela convient assez bien au pêcheur à la ligne. Mais si M. Prudhomme, enrôlé dans la garde nationale est fier de son sabre, s'il jure « de défendre la Constitution avec cette arme, et, au besoin, de la combattre », on est cependant certain que ces rodromontades ne sont pas dangereuses et qu'il n'a pas l'âme d'un héros.

Notre pêcheur n'est point un rodromont, mais il ne supporte pas aisément les circonstances contrariant sa passion. Comme un amoureux, il est jaloux. Comme un joueur, il est superstitieux. Les succès concurrents l'exaspèrent. Il dénigre volontiers les prises du voisin pour exagérer les siennes propres. La truite qu'il ne pêche pas est toujours minuscule, celle qu'il croche pèse double poids.

Et sa place, sa place accoutumée sur le bord de la rivière, du lac ou du ruisseau. Allez la prendre, allez vous y installer, et vous m'en direz des nouvelles.

Je me rappelle une anecdote.

A dix minutes de chez nous, dans le grand district, coulait un ruisseau dans le fond d'un ravin escarpé et sur un lit de molasse tendre. En plusieurs endroits, cette molasse se délitait, et, lorsque les eaux étaient grandes, elles charriaient parfois des blocs détachés, à la place desquels se formaient des baignoires naturelles, cavernueuses, de quelques pieds de profondeur et d'une largeur souvent considérable. On y prenait d'excellentes truites.

Or, de temps immémorial, à la saison, un vieux rentier, d'habitudes très pacifiques et que nous appelions l'oncle Abram, venait s'installer là sur un bloc — toujours le même — et y passait sa journée, grignottant du pain et du fromage pour son repas. Un matin, en arrivant, quelle n'est pas sa surprise de trouver son bloc occupé par un inconnu. Il bougonne, mais n'ose se fâcher et va plus loin. Le lendemain, notre rentier arrive de meilleure heure espérant devancer l'accapareur. Amère déception; l'autre était là. Trois jours durant même scène; si bien — et pour en finir en trois mots — que le vieux bonhomme s'exaspère, injuria, attaqua et que l'affaire finit par un pugilat en règle, lequel amena nos deux gaillards devant la justice de paix, puis devant le tribunal de district.

Nous ne pouvions en croire nos oreilles. La pêche avait changé notre brave homme. C'était le vrai mouton enragé.

Dilemme. — Madame à la bonne. — Justine, rappelez-vous que l'exige de vous deux qualités que je considère comme absolument indispensables : la sincérité et l'obéissance!

— Très bien, mais quand Madame me fait dire à une visite qu'elle est sortie, tandis qu'elle est chez elle, faut-il que j'obéisse (et alors, adieu la sincérité!) ou que je sois sincère... et alors adieu l'obéissance?

CHEZ LES BELLES-PERDRIX.

LES Belles-Perdrix sont un club de femmes de lettres qui aiment à bien manger. Elles se réunissent de temps en temps pour faire un bon déjeuner où les hommes ne sont pas invités.

Mais si elles savent manger de bonne cuisine, il n'est pas sûr que les Belles-Perdrix sachent la faire. Dans le recueil de recettes qu'elles viennent de publier, on lit en effet ce quatrain :

*Je ne sais cuire que les œufs
Et surtout s'ils sont à la coque,
Je les mets dans l'eau, puis m'en moque,
Et s'ils sont durs, eh bien ! tant mieux.*
C'est signé Lucie Delarue-Mardrus.

Les Belles-Perdrix racontent aussi des anecdotes, où la gastronomie se mêle à la littérature.

Chez Mme Aubernon, où la cuisine était de grand style, la conversation était dirigée tyranniquement par la maîtresse de maison. Un soir, comme Alexandre Dumas qui était à sa droite, ouvrait la bouche pour prendre la parole, elle l'interrompit et lui dit : « Maître, ce n'est pas votre tour de parler. »

Dumas se tut. Quelques minutes se passent. On finissait les légumes quand la maîtresse de maison, se souvenant tout à coup de son voisin : « Vous disiez, Maître?... » Et Dumas de répondre : « Je voulais redemander des épinards. »



LE TREI FRARE.

VO z'ài prâo su oiù dere que lè Rapinoz sant de cliâo dzein que n'attants pas lè tsin avoué dâi sâocessè. Mâ to cein qu'on a pu vo racontâ n'est rein vis-à-vis de cliâque qu'on va vo mettre su lo « Conteù » de houa, et que l'est arrevâie âo trei frâre Rapinoz, que l'ant don lo domaîno de la « Condemine ».

Vo vo rassovignè que lo dzouveno, Alexis, l'ètâi parti po lè z'Amériques, ein mil nâo ceint dix-sâ, lâi a dan grand tein. Adon, quand l'a zu fé fortène per delè la granta gollie, l'è revegnâi âo paï, coumeint fant ti. Lè dou frâre, lo Féli et lo Siméon, l'atteindiant à la gare. L'ont binstou reconnu; mâ Alexis ne recognessâi pas ses frâre. Faut vo dere que l'aviont ti lè dou onna barba de sapeu, que l'âo décheindâi tant qu'âo bourellion et qu'on l'âo vèyâi que lè get. Tot parâi, l'ant fini pè sè recognaître et lo voyageu fâ à sè dou frâre :

— Dite-vâi... vo ne portâve pas la barba, deïn lo tein... Que cein vâo-te à dere ?

— Mâ, répond lo Siméon, te sâ prâo qu'eïn parteint po lè z'Amériques, ein dix-sâ, te no z'â prâ noutron rajâo. Sami.

GLLIAO TSANCRO D'HOMMO.

ETANT trei damès deïn lo païlo, que bévessant dâo thé. Vo pâodè peinsâ que ne restâvant pas sein batollhî, mîmameint que dévèsâvant lè trei en mîmo tein, po pouai tot déblliottâ d'on couup...

Sè racontâvant l'âo misère: onna serveinta qu'on n'a pas pu gardâ, lo sucre que l'a rentchéri, lè z'einfants que vâolliant coumandâ, que sé-io ?

Po fini, s'an veniâitè à parlâ dè l'âo z'hommo, qu'êtiant, à lè z'ourè, dâi peinsè-à-rein, dâi tîtè sein cervalle...

— M' n'hommo, fasâi madma l'a menistre, n'è pas fotu la demèindze de sè rappellâ lo sermon que l'a ritoulâ tota la senanna, et tandu que faut dévèsâ, ne trovè peque sè petit papâ et bredouille que cein fâ pedî de l'ouère et de lo vèro; i'è vergogne su mon banc, dévant lo mondo !

— Mon mâidzo, fâ la segonda, quand va vère sè maladè, manquè de râobllîâ son chatset à petit z'outi et on est su de lo vère rarrevâ tot esocliâ à l'hôto, quéri sè z'affère et m'insurtâ po cein que n'è pas sondzi mè mîmo à lè lâi baillî.

— Tot cein n'est rein, dit la fenna dâo commis-voyageur. Figurâ-vo que l'autr'hy, mon hommo, que l'avâi ètâ via dâo trei dzo, rentré à l'hotto, mè fâ dei cajolerie, mè pince lè djôte et mè dit : « Mâ, mâ... tè dza vussa quauquè part, ma galèza... Coumeint tè dit-on ? »

Sami.

La bosse de l'histoire. — Le professeur d'histoire. — Quelle fut la première chose que fit Louis XI en montant sur le trône ?

L'élève. — Il s'assit dessus.